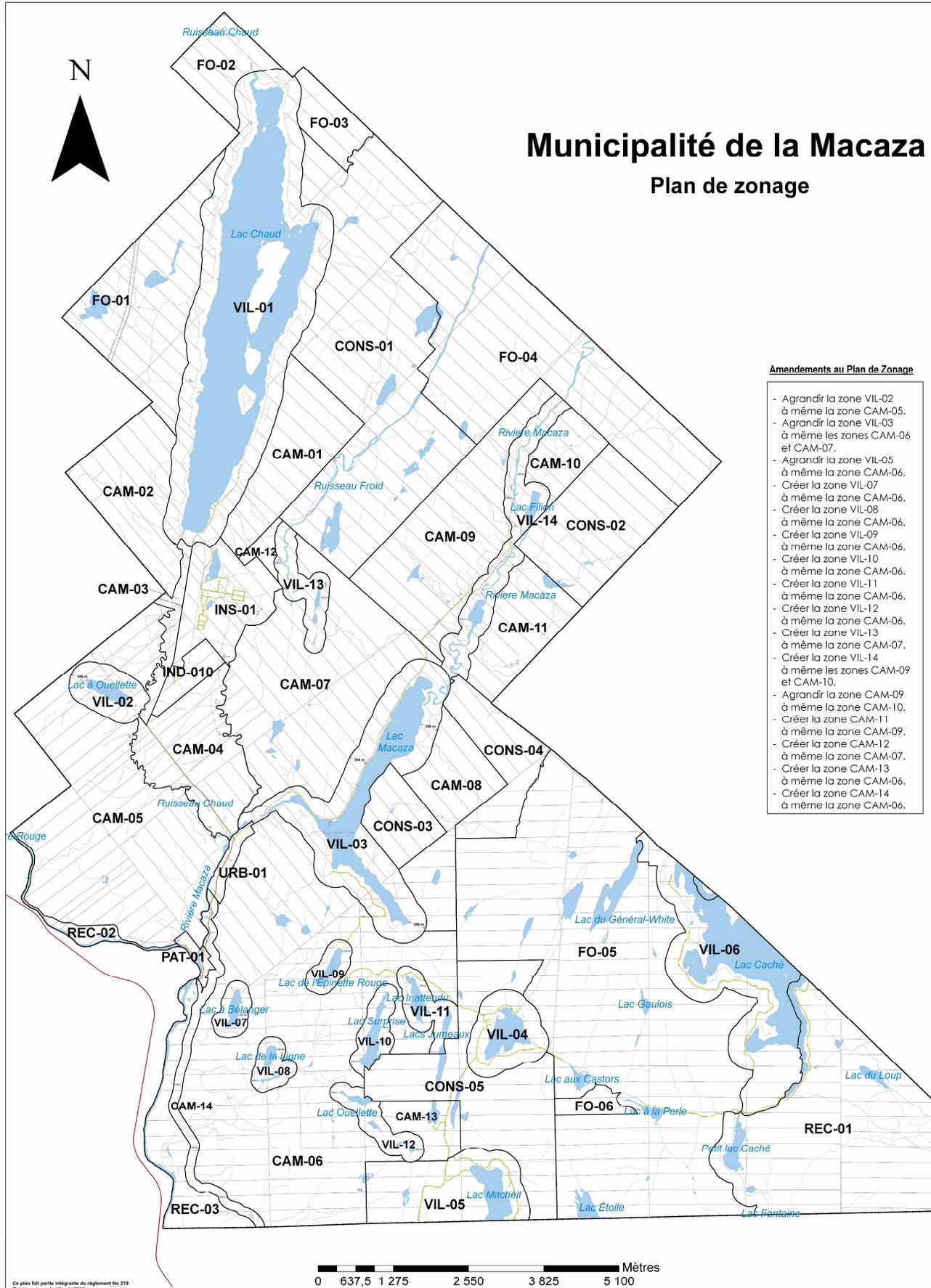




Municipalité de la Macaza

Plan de zonage



Amendements au Plan de Zonage

- Agrandir la zone VIL-02 à même la zone CAM-05.
- Agrandir la zone VIL-03 à même les zones CAM-06 et CAM-07.
- Agrandir la zone VIL-05 à même la zone CAM-06.
- Créer la zone VIL-07 à même la zone CAM-06.
- Créer la zone VIL-08 à même la zone CAM-06.
- Créer la zone VIL-09 à même la zone CAM-06.
- Créer la zone VIL-10 à même la zone CAM-06.
- Créer la zone VIL-11 à même la zone CAM-06.
- Créer la zone VIL-12 à même la zone CAM-06.
- Créer la zone VIL-13 à même la zone CAM-07.
- Créer la zone VIL-14 à même les zones CAM-09 et CAM-10.
- Agrandir la zone CAM-09 à même la zone CAM-10.
- Créer la zone CAM-11 à même la zone CAM-09.
- Créer la zone CAM-12 à même la zone CAM-07.
- Créer la zone CAM-13 à même la zone CAM-06.
- Créer la zone CAM-14 à même la zone CAM-06.

Ce plan fait partie intégrante du règlement No 219
Entré en vigueur le 12 août 2002



Plan de zonage
Selon les modifications au règlement de zonage demandées par la Municipalité de La Macaza.

NO	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	CERTIFIÉ PAR:
200-043	12 mai 2009	Civilian Delsa - MARP Denis Jodanis - DR-GEM

Source: Fichiers fournis par la Municipalité de La Macaza
Projection: Modified TM Projection, Transverse Mercator
Février 2009

Préparé par : 
Vérifié par: Jean Labelle, urbaniste
Préparé par: Hepta Col-Cardenas